

Cette pollution intérieure cachée qui empoisonne beaucoup de bureaux

Une étude américaine de l'Agence pour la protection de l'environnement alerte sur la pollution intérieure, qui peut s'avérer deux à cent fois pire que celle de l'air extérieur.

Avec Jessica
Queron

Atlantico : Comment est la qualité de l'air que l'on respire à l'intérieur ?

Jessica Queron : L'environnement intérieur est parfois plus pollué que l'extérieur. Des polluants extérieurs peuvent y pénétrer. Mais il existe aussi des sources d'émission spécifiques à l'air intérieur qui s'y retrouvent. Notamment des produits de construction, de décoration, des produits ménagers, qui ont un impact réel sur l'air intérieur. On peut aussi citer la cuisine, le tabac, l'utilisation d'encens, ou simplement des travaux... Tout cela apporte des polluants supplémentaires. Il faut aussi dire qu'il s'agit de pièces dont le volume est restreint, le renouvellement d'air est donc limité. Cela augmente les niveaux de concentration. En outre, les bâtiments sont de plus en plus confinés, isolés, pour des enjeux énergétiques. Résultat: ces petits espaces ont tendance à augmenter les niveaux de concentration dans l'air. Une autre explication est aussi valable: on aère de moins en moins, on ne pense pas toujours à ouvrir les fenêtres. Dans l'environnement professionnel par exemple, il y a de plus en plus d'open space: où l'on ne peut pas ouvrir les fenêtres pour aérer.

Est-ce que la population a conscience de cette pollution ?

On peut considérer que les gens n'ont pas forcément conscience de ces données. Nous avons un exemple, tiré d'une étude que nous avons menée : on a fait appel à une société pour réaliser un sondage sur les usages d'encens. Résultat: plus de 20 % des Français brûlent de l'encens dans les habitations. 58% d'entre eux déclarent que cela améliore ou n'a pas d'effet sur la qualité de l'air intérieur. Cela veut dire que 58 % de ces personnes qui brûlent de l'encens n'ont pas conscience que cela peut affecter la qualité de l'air intérieur. Pire, 27 % brûlent de l'encens pour assainir leur air à l'intérieur !

Comment peut-on se protéger de cette pollution ?

Il y a des bonnes pratiques à suivre. Aérer au minimum dix minutes chaque jour, été comme hiver. Il est toujours recommandé d'aérer, étant donné que l'on passe 90 % du temps à l'intérieur. Certes, s'il y a une source très proche de pollution – notamment des travaux dans la rue – mieux vaut éviter d'ouvrir pour ne pas faire rentrer des particules. On peut aussi limiter les produits de décoration, de construction. Il faut privilégier lors de l'achat les produits étiquetés A +, qui garantissent une émission plus faible que les autres produits. Et pourquoi ne pas limiter l'utilisation de produits ménagers ? Fumer à l'intérieur augmente aussi le niveau de concentration

de polluants. Il faut aussi noter que le mobilier en bois peut émettre des composés polluants. Pour résumer tout cela, nous avons établi un guide pratique pour améliorer la qualité de l'air intérieur. Il est applicable pour tout environnement. Il comporte des grilles qui permettent d'identifier quelles sont les sources potentielles polluantes chez soi. La proximité d'un parking, d'usines industrielles, etc. S'il n'a pas été conçu pour les bureaux, ce guide permet quand même de transposer certaines pratiques. Quant aux purificateurs dont on parle beaucoup, leur efficacité n'a pas encore été bien prouvée. Nous n'avons pas réalisé d'études à ce jour. Pour l'instant nous nous basons sur le rapport de l'Anses réalisé en 2017*. On sait toutefois qu'il y a un potentiel de création de polluants secondaires qui n'est parfois pas mieux que les primaires. Même s'il y a certainement des vendeurs qui réalisent des tests.

*Une attention particulière doit aussi être portée aux personnes asthmatiques, du fait d'une possible aggravation de leur pathologie lors de la mise en œuvre de tels dispositifs, en particulier les sprays « assainissants » ou les appareils pouvant générer de l'ozone.
([Rapport de l'Anses, publié en 2017](#))